

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Printemps 2012

La Lettre

Raphaël Barbarossa, Maire de Belloy-en-France

Le mot du Président

Bilan 2011 et Perspectives 2012



Attentive à faciliter la vie des familles, la Communauté de Communes Carnelle Pays de France a mis en place il y a maintenant trois ans la **Ronde de Carnelle**. Celle-ci tourne presque au maximum de ses capacités dans les cinq villages de Baillet-en-France, Belloy-en-France, Maffliers, Seugy et Saint-Martin-du-Tertre.

En 2012, toujours dans ce même domaine

des modes d'accueil de la petite enfance, nous participerons au budget de fonctionnement des micro-crèches, déjà existantes à Montsoult, Saint-Martin-du-Tertre et à celle de Viarmes qui ouvrira ses portes en septembre prochain.

Suite à l'étude diagnostique de 2011, des besoins d'accueil de notre territoire, d'autres communes à leur tour ouvriront des micros-crèches au budget de fonctionnement auquel nous participerons également.

Cette étude diagnostique établie avec le concours de la MSA (Mutualité Sociale Agricole), était nécessaire au dépôt d'un nouveau dossier de subventions (au titre des investissements) auprès de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) et du Conseil Général. Ce dossier que nous avions programmé dès 2010 pour notre part, n'avait pas été retenu au titre d'une subvention de contractualisation départementale.

Au final, l'effort de Carnelle Pays de France dans ce domaine du financement des budgets de fonctionnement de toutes les structures d'accueil de la petite enfance, est conséquent. Il soulage d'autant celui des communes dont 85% de la population féminine est salariée.

Nous n'oublions pas les **scolaires** : les classes sont accueillies à l'Abbaye de Royaumont pour des **journées et ateliers pédagogiques** subventionnés par la Communauté de Communes, en partenariat avec la Fondation du même nom ; ceux-ci recueillent un grand succès auprès des enfants et professeurs.

Le projet de faire de notre territoire un vrai bassin de vie avec emplois locaux et nouveaux logements commence à prendre forme : dès 2012 nous recherchons des aménageurs pour la zone d'activités de l'Orme et la friche Vulli. Cette dernière connaîtra pour 2012 et 2013 une dépollution préalable des sols avec le concours de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) et de l'EPFVO (Etablissement Public Foncier du Val d'Oise).

Pour la zone d'activités de la **Croix Verte**, le périmètre retenu sera plus restreint qu'à l'origine et reste conditionné par le rythme d'avancement du projet de l'autoroute A16 et de la requalification de la RN1.

Sommaire)

	Finances	p. 2
	Stabilité fiscale	
	Zone de Vulli	p. 3
	Lancement des tra	vaux de dépollutio
	ZAC de l'Orme	p. 4
	Extension de la Zone d'activités	
	Voirie	p. 5
Subventions en baisse		
7	Petite Enfance	p. 5
	61 places en mul	
	61 places en mul	



Le mot du Président

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le projet d'une gendarmerie communautaire, sur les territoires de Viarmes, Asnières-sur-Oise, est maintenant avancé suite à la modification en cours du PLU d'Asnières-sur-Oise. La recherche d'un mandataire pour cette opération est en cours pour 2012, afin de pouvoir établir un dossier d'avant projet sommaire. Il permettra le dépôt d'une demande de subvention, plus que nécessaire, à la poursuite de ce projet, auprès de la Région et de l'Etat.

FISCALITÉ

La dernière analyse des finances de notre communauté, auditée par la direction des finances publiques laisse apparaître différents points budgétaires intéressants pour Carnelle Pays de France:

Des dépenses de fonctionnement de 128 euros par habitant, bien inférieures à la moyenne régionale de 196 euros par habitant et nationale de 216 euros par habitant.

Ceci est en partie dû au fait :

- ▶ Que le siège de la communauté est hébergé sans frais, depuis sa création en 2004 à titre gracieux en l'hôtel de Ville de la commune de Viarmes.
- ► Que les personnels administratifs, polyvalents, y sont employés et rémunérés à temps dévolu.
- ▶ Que les indemnités des élus communautaires ont été plafonnées depuis le début à 60 % du montant maximum qui leur est légalement dévolu.
- ► Et aussi, que les nouveaux services d'aide à la petite enfance déjà créés, tels la ronde de Carnelle, ont fait l'objet d'un service externalisé.

Au fil des années donc, un souci constant d'économies de fonctionnement qui n'ampute en rien la capacité d'activités des élus et des services mais soulage notablement le contribuable communautaire.

INVESTISSEMENT

Cette analyse, souligne aussi, une absence d'endettement ainsi qu'une large marge de manœuvre fiscale, car en dépit d'une augmentation en 2011 des taux de taxes additionnelles communautaires, ceux-ci néanmoins, restent encore inférieurs au taux moyen de ceux des communautés de communes de mêmes ratios et compétences.

Au total, se dessinent en 2012 des phases pré-opérationnelles pour d'importants projets communautaires mais qui devront encore passer par le filtre des organismes de financement et des structures de subventionnement, conjonction économique oblige, pour à terme, engager durablement l'avenir de Carnelle Pays de France.

Raphaël Barbarossa





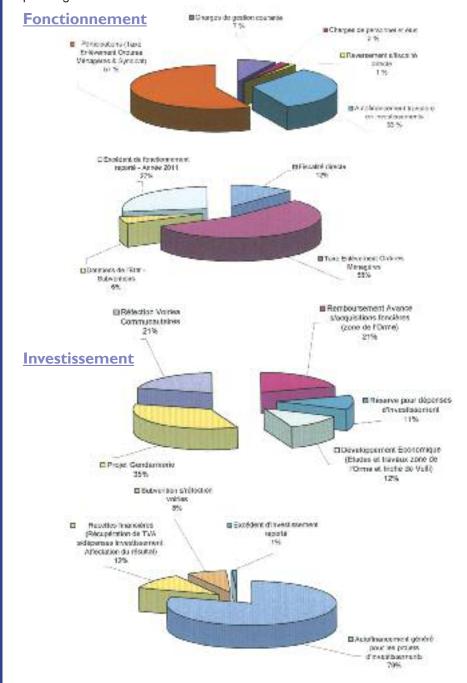
Finances Communautaires

et Administration Générale

Les nouveaux dispositifs d'aides aux réseaux de voiries communales et communautaires ARCC (aide au réseau de voirie communale et communautaire), en remplacement de l'ancien dispositif TRASERR, proposés à partir de 2012 par le Conseil Général nous sont moins favorables. En effet, ils n'offrent plus qu'une subvention à hauteur de 100.000 euros tous les 2 ans contre 300.000 euros tous les ans auparavant.

Le financement du fonctionnement des micro-crèches, après celle de la halte garderie itinérante a aussi été prévu au budget 2012.

En conséquence, au vu de l'état d'avancement de nos projets et après réflexion, il a été délibéré que les taux d'imposition additionnels 2012, ne soient pas augmentés cette année.







L'Etablissement Public Foncier du Val d'Oise (EPFVO) est propriétaire du site de Vulli depuis le mois de décembre 2010. Cette acquisition visait à la reconversion du site pour un projet mixte, intégrant une offre à destination des PME, compétence de la Communauté de Communes de Carnelle Pays de France, et une partie à vocation d'habitat, compétence de la commune d'Asnières-sur-Oise.

Une étude préalable réalisée tout au long de l'année 2011 par le cabinet d'étude l'Atelieract Urba a permis d'élaborer un programme et des orientations d'aménagement du site, en prenant en compte son état environnemental : environ 6 000 m² de surface de plancher de locaux d'activités économiques et au moins 60 logements, dont 20 logements locatifs sociaux devraient pouvoir être réalisés.

Une partie des bâtiments et des sous sols en bon état pourrait faire l'objet d'une réhabilitation dans le cadre de cette reconversion.

L'objectif est de minimiser les coûts de traitement de la pollution résiduelle tout en rendant l'aménagement conforme aux destinations futures.

"Après un an d'étude, nous allons engager des travaux de dépollution du site de Vulli."

William Rouyer, Maire de Viarmes

Vice-Président

Commission Développement économique et touristique



Vulli, aujourd'hui

©Photo Hervé Windels

Le plan de gestion conseille de mettre à profit le temps disponible avant la réalisation effective des travaux d'aménagement en menant une action de "venting" (technique de ventilation des sols in situ) pendant une durée d'au moins un an et trois ans au plus.

Cette technique peu onéreuse, peut permettre un abattement de plus de 80% des polluants volatils présents dans le sol. La Communauté de Communes assurera la maitrise d'ouvrage de cette opération.

L'EPF du VO participera au financement de ces travaux par une subvention à hauteur de 20% limitée à 50 000 euros à laquelle s'ajoutera une subvention de l'ADEME de 40% du montant de ces mêmes travaux.

La Communauté de Communes commanditaire des travaux associera bien entendu la commune d'Asnières-sur- Oise et l'EPFVO à la consultation des entreprises et au choix des prestataires, ainsi qu'aux principales étapes du chantier tout au long de sa durée.

Enfin, par délibération du Conseil Communautaire en date du 29 février 2012, le Président a été autorisé à lancer un marché en procédure adaptée pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner et conseiller la communauté jusqu'à la concession d'aménagement de la zone de Vulli.







ZAC de l'Orme

Dans la perspective des premiers travaux dans le cadre de son aménagement, la Communauté de Communes s'est engagée dans une réflexion sur l'extension de la Zone d'activités communale de Viarmes.

Cette démarche menée dans le cadre d'une politique de développement durable forte a conduit après la réalisation d'études préalables par la SEMAVO à l'approbation du dossier de création de ZAC en juillet 2008.

Ces études ont été actualisées en juin 2011 par le cabinet EXPERTISE UR-BAINE en préalable au lancement de la concession d'aménagement.

Les ambitions sont grandes concernant la qualité de l'opération et ce notamment en matière de démarche environnementale. La ZAC de l'Orme doit être une opération de référence en matière de paysage, d'environnement et de performances énergétiques à l'échelle communale et communautaire.

A ce titre les orientations issues de la

ron 12.3 hectares et est intégrée dans les documents d'urbanisme règlementaire (PLU de Viarmes et POS de Belloy) avec des orientations spécifiques.

Elle est aujourd'hui règlementée en zone AUI, zone d'urbanisation future sous forme d'opération d'aménagement d'ensemble à vocation d'activités destinée à accueillir des activités industrielles, artisanales, commerciales ainsi que des bureaux.

Les grandes orientations en sont les suivantes:

A l'échelle communautaire :

- · créer des emplois sur son territoire, en développant notamment les PME-PMI et
- générer des ressources fiscales destinées à améliorer les services aux habitants
- éviter le mitage de l'espace en rationnalisant le développement économique A l'échelle du site :
- · aménager dans un souci de développement durable et de respect du bio corridor
- · atteindre une bonne performance environnementale au regard de l'inscription du projet dans le Parc Naturel Régional Oise Pays de France
- assurer l'intégration paysagère de la zone
- améliorer la qualité de l'entrée de ville de Viarmes
- intégrer les risques de ruissellement lors d'orages afin de limiter le débit de rejet vers le talweg du ravin de la Tempête
- gérer la totalité des eaux pluviales sur le site avec des techniques alternatives

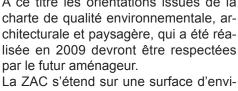
Principes de programmation :

18 à 30 lots sur une surface commercialisable de 11,2 hectares.

Une majorité de petits lots de 1 500 à 5 000 m2 pour permettre l'implantation de PME-PMI.

L'aménagement de la ZAC sera très prochainement confié à un aménageur. Il aura la charge d'élaborer en partenariat avec la collectivité le dossier de réalisation de la ZAC que l'on peut résumer en quatre phases particulièrement importantes :

- la réalisation de l'ensemble des travaux d'aménagement prévus
- la rétrocession des ouvrages publics après achèvement
- ▶ la commercialisation et la cession des terrains aménagés
- ▶ la réalisation de l'ensemble des tâches de coordination, de communication, de gestion nécessaires à la bonne réalisation de l'opération









"Carnelle Pays de France participe au bon maillage des voiries des 10 communes de son territoire."

Louis Bourles, Maire de Villaines-sous-Bois Vice-Président, Commission Aménagement de l'espace communautaire, Voirie, Environnement et Cadre de Vie

Voirie Communautaire

Depuis 2007, nous avons procédé à des travaux de réfection annuels et après une pause en 2011, rendue nécessaire par la coordination préalable de travaux d'assainissement, au printemps 2012 s'achève la réfection de la dernière tranche de travaux sur la route de Saint-Martin-du-Tertre à Viarmes pour un coût de travaux de 98.870 euros Hors Taxes.



Quant à la dernière tranche de travaux route de Giez sur la commune de Viarmes la réfection de cette chaussée déjà très détériorée est prévue, second semestre 2012 dès réalisation des travaux d'assainissement sur ce même trajet.



"Le projet de développement des accueils "Petite Enfance" prend peu à peu ses marques."

Roger Dufour, Maire de Saint-Martin-du-Tertre Vice-Président, Commission Equipements Culturels et Sportifs et Politique en faveur des Jeunes

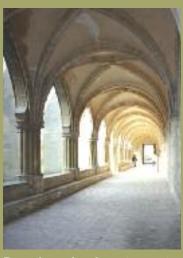
Accueil Petite Enfance : 61 places

- Viarmes : multi-accueil Les P'tits Loups tél. 01.30.35.36.56
- Saint-Martin-du-Tertre : micro crèche Le Petit Monde de Léopold tél. 01.70.71.24.08
- Montsoult : halte-garderie Le Repaire des P'tits Loups tél. 06.79.80.97.31

 Pré-inscription jusqu'à la fin du mois de juin

Apprendre l'histoire et la vie au Moyen Âge tout en

s'amusant



Dans le cadre de notre partenariat avec la Fondation Royaumont et pour la seconde année, les élèves des classes élémentaires CM1 ET CM2 ont pu visiter l'abbaye de Royaumont de façon ludique.

Journées du Patrimoine : Concert Dialogos le samedi 15 septembre à 17h3c Réservation au 01:34.68.05.50 En partenariat avec la MSA un questionnaire a été diffusé dans les boites aux lettres de tous les foyers de la Communauté de Communes.

Nous remercions les familles qui ont participé à ce sondage. Le diagnostic qui en sera fait permettra d'ajuster l'offre en fonction des besoins exprimés sur le territoire intercommunal.

Les EPCI peuvent bénéficier d'une subvention du Conseil Général sur l'investissement. La Communauté de Communes prévoit de participer au niveau des dépenses de fonctionnement aux projets des communes proposant un accueil des enfants du territoire intercommunal.

Les communes d'Asnières-sur-Oise, Bailleten-France, Belloy-en-France, Maffliers et Viarmes sont intéressées par le projet. La Halte-Garderie "La Ronde de Carnelle" poursuit son chemin. Avec aujourd'hui un taux de remplissage, en accueil régulier, de près de 90 % certains jours de la semaine, la halte-garderie itinérante a bien rempli le rôle qui lui était assigné. La commune de Saint-Martin-du-Tertre représente le tiers des enfants inscrits. Les communes de Belloy-en-France et Maffliers maintiennent leur demande à un niveau élevé et relativement stable. Les demandes provenant de la commune de Noisy-sur-Oise restent importantes compte-tenu de la taille de la commune et de son éloignement géographique par rapport aux 5 points de stationnement de la halte-garderie.

Halte-Garderie "La Ronde de Carnelle" Tél.:06.68.63.01.95

Projet d'Etablissement nautique

Après étude, il n'est pas donné suite à ce projet communautaire, entre Carnelle Pays de France et Plaine de France Ouest. En effet, le coût financier du projet de réhabilitation de la piscine de Domont-Ezanville étant trop élevé, la durée de remboursement trop longue au regard de l'absence de centralité du projet, la Communauté de Communes Carnelle Pays de France s'en est désengagée. Néanmoins, après de multiples démarches auprès des piscines existantes environnantes, il a été possible de trouver encore, pour toutes les classes ayant déjà une activité nautique, des créneaux horaires disponibles à des coûts abordables pour les communes intéressées.



"Notre mission première est de créer du lien entre nos villages et d'informer sur les projets à venir." Gilles Menat, Maire-Adjoint de Baillet-en-France Vice-Président **Commission Communication et Evolution**

Info Communication



La Communauté de Communes Carnelle-Pays de France regroupe 21 238 habitants, 10 communes sur une superficie de 56 km2 soit 379 habitants par km2. Ce territoire est très apprécié pour la proximité de pôles économiques et de zones d'activités ainsi que par la richesse de son patrimoine touristique et paysager, également bien desservi par de nombreuses routes dont la Francilienne et la future A16 et par 5 gares du Transilien.

La mission première de la Commission Communication et Evolution est de mettre du lien entre nos villages et d'informer de l'avancée des projets communautaires par la mise en ligne de contenus sur son site internet, sur lequel vous pouvez notamment télécharger les comptes-rendus des Conseils Communautaires.

Nous avons pu constater que chaque commune connait les mêmes maux (incivilité, salubrité, pollution, ...), une première campagne de sensibilisation sur le thème "des déchets canins" créée par Viarmes a été dupliquée sur les 10 communes, d'autres thématiques pourraient également être étudiées.

Cette année, nous avons souhaité mettre en valeur notre structure administrative, indispensable et au combien efficace.

Carnelle Pays de France Structure administrative



Direction Générale des Services



Secrétariat Général des Services



Comptabilité



Communication



Ressources Humaines



©Photo Catherine Borgne

Dates à retenir

Asnières-sur-Oise

24 juin : véhicules anciens

• 9 septembre : brocante

• 21 octobre : fête médiévale

Baillet-en-France

• 13 mai et 11 novembre : brocantes • 12 mai : fête de la nature

• 2 iuin : fête du village

• 18 novembre, bourse aux vélos

Belloy-en-France

12 mai : feu d'artifice

• 15-16 septembre : journées du Patrimoine

• 7 octobre : brocante

Maffliers

• 23 juin : fête de la musique

• 16 septembre : brocante

• 13 octobre : soirée celtique

Montsoult

• 19 au 27 mai : exposition de peinture

• 27 mai : brocante 23 juin : fête du village

Noisy-sur-Oise

29 juin : Val d'Oise Trophy

30 juin : feu d'artifice

• 14 juillet : pique-nique

Saint-Martin-du-Tertre

• 16 iuin : fête du village

• 7 octobre : brocante

Seugy

• 17 mai : brocante

• 26-27 mai : fête du village

• novembre : tournoi d'ortho-

graphe

Viarmes

• 14 juillet : feu d'artifice

• 1er juillet : brocante

• novembre : festival de chansons françaises

Villaines-sous-Bois

• 9 au 11 juin : fête du village

• octobre : brocante

Prochains Conseils Communautaires

Mercredi 30 mai

Mercredi 20 juin

Mercredi 26 septembre

Mercredi 19 décembre

www.cc-carnelle-pays-de-france.fr

